



Au 1^{er} janvier 2017

VENEZ DECOUVRIR COMMENT...

...Virton devient bleue de vous!



Pour les **CLIENTS** du centre-ville, la nouvelle zone bleue va vous permettre de **trouver facilement une place** de stationnement libre et gratuit et de **faire vos courses sans stress**.

La zone bleue (cf. plan ci-joint) permet en effet de libérer des parkings **gratuits pendant 2h** entre **9h et 18h**, lorsque les commerces, les administrations et les écoles sont tous ouverts, soit **du lundi au vendredi**.

Pour les HABITANTS, ils trouveront plus facilement un emplacement pendant les heures d'ouverture des commerces, des écoles et des administrations (du lundi au vendredi de 9 à 18 h) et le parking reste ainsi illimité et gratuit :

- devant son garage
- sur les emplacements publics de la zone : les samedis et dimanches, ainsi qu'en semaine de 16h à 9h le lendemain
- dans les parkings hors zone rappelés ci-dessous

Pour les RIVERAINS ayant des difficultés de marcher qui solliciteront une carte spécifique permanente ou temporaire auprès de la Ville et **les PMR**, le parking sera gratuit sans limitation, y compris dans la zone.

Pour LES EMPLOYES, les FONCTIONNAIRES, les COMMERCANTS, les ENSEIGNANTS, les HABITANTS, les CLIENTS...qui doivent stationner plus de 2 heures :

de nombreux emplacements de parking gratuits et relativement proches sont accessibles sans limitation de durée, notamment : Dominos, Socolait, Esplanade Biblio'nef, Moulin (près de l'arsenal des pompiers), face à l'Athénée Royal, Grasses Oies...

Pour TOUS

- Des disques bleus gratuits seront disponibles à l'Hôtel de Ville, au Syndicat d'Initiative et dans les commerces à partir du 27 décembre 2016.

- La zone bleue sera délimitée par des panneaux spécifiques.

Pour les DISTRAITS

Nous avons voulu ce règlement, simple (une seule durée, plus de déplacements vers les horodateurs) et très souple (2 heures), de telle manière que nos deux agents puissent appliquer avec... rigueur 😊, une redevance de 30 €, quel que soit l'emplacement choisi dans la zone (marqué au sol ou non).

Par le Collège,

Marthe Modave
Directrice générale

Vincent Wauthoz
Echevin de la Mobilité
et du Commerce

François Culot
Bourgmestre

